

« L'UE est une arène de mobilisation illibérale ». Entretien avec Laure Neumayer, professeure de science politique à l'université de Picardie Jules Verne

Entretien avec Valentin Behr et Anemona Constantin, réalisé le 4 décembre 2023, complété et mis en forme avant publication.

Nous avons choisi d'intituler ce dossier « Réseaux et dynamiques du conservatisme en Europe centrale et orientale à l'ère illibérale : une perspective transnationale ». Nous voyons un double intérêt au concept de conservatisme. Premièrement, il permet de réinscrire ces mouvements (qui émanent à la fois de la société civile et des partis politiques) dans une famille de droite assez large, qui n'est pas confinée à l'extrême droite. Deuxièmement, cela permet d'éviter la dimension stigmatisante d'autres labels, comme populisme ou illibéralisme et donc, d'envisager des comparaisons avec d'autres cas nationaux. Nous nous inscrivons en cela dans la continuité du dossier sur les « révolutions conservatrices », dirigé par Frédéric Zalewski et publié par la *RECEO* (Zalewski 2016). Sur la première dimension, que penses-tu de la notion de conservatisme, de ses apports et de ses limites, en lien avec d'autres catégorisations, toi qui as travaillé, entre autres choses, sur l'anticommunisme, l'euroscpticisme et le populisme ?

Tous ces termes renvoient à différentes facettes d'une critique du libéralisme qui n'est en rien l'apanage des pays centre-européens. Je pense que les catégories de populisme, d'euroscpticisme, et d'illibéralisme doivent être maniées avec rigueur et prudence méthodologique, car leur usage présente des écueils.

Le premier, c'est un risque de nominalisme et d'essentialisme. Dans la littérature, on constate une profusion de néologismes consacrés aux mouvements conservateurs actuels avec une sorte de foisonnement terminologique qui n'offre pas forcément d'avantages heuristiques majeurs, notamment parce qu'il y a assez peu de cumulativité entre ces travaux, et que des catégories comme « populisme », « autoritarisme électoral » ou « démocratie illibérale » soulignent en fait chacun une dimension de ces régimes, tout en ayant la prétention de les saisir dans leur globalité. Comme si le seul fait de les qualifier dispensait d'analyses empiriques. Le risque d'un usage un peu rapide de ces notions, à mon sens, est d'offrir une vision de la rupture avec la démocratie libérale qui est finalement assez pauvre et réduite aux arrangements institutionnels. C'est le cas de nombre de travaux qui gagneraient à être complétés par des enquêtes sociologiques placées au plus près des pratiques politiques, pour étudier la construction du soutien social, la répression des oppositions, l'affaiblissement des contre-pouvoirs ou encore la fusion des sphères économique et politique qui caractérisent ces nouvelles configurations de pouvoir. Sinon, la réalité de ces systèmes sociopolitiques risque d'être évacuée par de longs débats terminologiques.

Le deuxième écueil, c'est celui de la normativité qui est particulièrement prononcée dans le cas du populisme, de l'euroscpticisme, un peu moins peut-être dans le cas de l'illibéralisme puisqu'il y a un débat entre les chercheurs pour savoir si ce label est trop euphémisant et s'il conduit à adoucir la critique de ces mouvements politiques. Mais malgré tout, il y a quand même un jugement de valeur qui est très présent, puisqu'on compare ces régimes à l'étalon de la démocratie libérale dans un sens, bien sûr, défavorable.

Le troisième écueil dans la profusion de ces labels, c'est que leur essor, leur prééminence et leur déclin relèvent aussi de modes scientifiques. C'est le cas, par exemple, de la notion d'« euroscpticisme », qui a fait l'objet d'une littérature très foisonnante dans les années 1990, à la fois en Europe occidentale, à la suite des ratifications difficiles du Traité de Maastricht, et en

Europe centrale dans la perspective de l'adhésion à l'UE. Avec l'aboutissement de l'élargissement en 2004 cette notion est repassée au second plan de la production scientifique, alors que la critique de certaines politiques européennes et du partage de souveraineté au principe de l'intégration européenne n'a jamais disparu des champs politiques centre-européens. Elle demeure un volet majeur de la rhétorique et, dans une moindre mesure, des politiques mises en place par les régimes qualifiés de populistes ou d'illibéraux. On peut penser à la politique européenne de la Hongrie par exemple, marquée par le refus d'une politique migratoire commune, un alignement partiel sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la coopération militaire dans le cadre de la guerre en Ukraine, la critique de toute réforme institutionnelle de l'UE immédiatement dénoncée comme allant dans le sens du « fédéralisme », etc. Cette critique des modalités de la construction européenne, qui marquait déjà l'approche de l'UE par le FIDESz à la fin des années 1990, s'est radicalisée après 2010 comme toute l'orientation idéologique de ce parti, mais elle est placée à l'arrière-plan de nombreux travaux actuels. Cela rejoint cette idée de nominalisme, c'est-à-dire qu'à force de chercher à forger le nouveau label qui va saisir tout le système politique dans sa globalité, on laisse de côté certaines dimensions qu'on peut mieux articuler à partir d'enquêtes empiriques.

La notion de conservatisme, que vous mobilisez dans ce dossier, me paraît plus riche et plus heuristique puisqu'elle permet d'abord d'éviter l'exceptionnalisme. Dans une partie de la littérature dédiée à l'Europe centrale depuis les années 1990, on peut noter des postures relativement culturalistes qui considèrent que les espaces postcommunistes sont des cas à part, non relevables d'outils conceptuels ou de cadres d'interprétation développés dans d'autres contextes. L'affirmation de la singularité irréductible des pays postcommunistes peut prendre différentes formes selon la période historique jugée la plus prégnante : certains soulignent une absence de tradition démocratique, d'autres les bouleversements provoqués par la Seconde Guerre mondiale ou la soviétisation, tandis que d'autres encore s'attachent aux difficultés des transformations postcommunistes (paupérisation de vastes pans de la société, perte de repères sociaux, sentiment accru de vulnérabilité). Et comme vous le dites, parler de conservatisme permet justement de réinscrire les processus postcommunistes dans des cycles historiques ou des processus politiques plus larges et de saisir l'Europe postcommuniste dans ses liens avec d'autres espaces qui peuvent enrichir l'analyse.

Le deuxième avantage de la notion de conservatisme c'est qu'elle met l'accent sur la question de l'offre politique et du projet politique de ces mouvements. Elle conduit à placer cela vraiment au centre de l'analyse puisqu'on va s'intéresser aux corpus idéologiques qui sous-tendent la refonte de l'État ou la construction de soutien populaire. En quittant les analyses purement institutionnelles, cela permet d'abord d'élargir la focale à tous les groupements organisés qui peuvent participer à la construction de ces projets politiques visant à mettre fin au consensus libéral qui était au principe des transformations postcommunistes des années 1990. Cela amène à historiciser cette rupture avec le libéralisme et à réinterroger, plus largement, l'implantation de cette idéologie dans les sociétés d'Europe centrale. Donc avec cette notion de conservatisme, on peut justement s'interroger sur ce consensus libéral, et dépasser une approche purement juridique centrée sur les arrangements institutionnels mis en place par ces forces politiques.

Le troisième intérêt de la notion de conservatisme réside dans la possibilité qu'elle offre de prendre en compte la dimension transnationale du postcommunisme. L'effondrement des régimes socialistes a en effet fait éclater le système des relations internationales socialistes, organisé autour de l'Union soviétique et incarné par des organisations comme le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et le Pacte de Varsovie. Bien sûr, ce système socialiste n'était plus hermétique dans les années 1980, mais son démantèlement a tout de même placé les pays postcommunistes dans un espace politique et économique mondialisé à un degré inédit. Sans nier les particularités historiques de ces pays, leur rapide intégration dans les flux politiques et économiques occidentaux

a imprimé une forte marque sur le postcommunisme, qui nécessite de prendre en compte leur participation à la circulation d'idées, d'acteurs, de normes et d'outils de politiques publiques, surtout sur le continent européen, depuis le tout début des années 1990. La dialectique entre dynamiques globales et particularités locales est cruciale car les systèmes socio-politiques postcommunistes, dans les phases successives qu'ils ont traversées, se sont constitués et institutionnalisés à travers des imbrications transnationales complexes.

Nous avons ressenti le besoin de nous affranchir d'un certain nationalisme méthodologique, qui renvoie à l'arriération démocratique supposée des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), en intégrant dans ce dossier des cas d'études tels que les États-Unis, le Brésil ou la Turquie. Toi qui as travaillé de longue date sur la région (rappelons que tu as soutenu ta thèse en 2002 à Sciences Po), dans une perspective européenne et transnationale, partages-tu également ce besoin de sortir de la spécialisation aréale, pour aller vers des comparaisons avec d'autres cas d'études et pour porter un regard sur les évolutions transnationales qui pourraient influencer ce qui se passe dans la région ? Dans le prolongement de cette question, quel regard portes-tu sur l'évolution du champ des études sur les PECO, depuis que tu l'as intégré à la fin des années 1990 ?

J'appartiens à une génération de chercheuses et de chercheurs formés après la chute des régimes soviétisés, désireux de désenclaver les travaux sur l'Europe centrale pour saisir le postcommunisme dans ses singularités et son historicité, sans pour autant cloisonner nos recherches par rapport aux approches développées sur d'autres terrains. J'ai ainsi choisi de me pencher sur les transformations postcommunistes en m'inscrivant dans une approche sociologique de la construction européenne en plein essor au début des années 2000 (Neumayer 2006). Donc j'ai toujours été sensible à la nécessité de mener des enquêtes empiriques qui permettent de dépasser l'approche par labels ou par classifications, tout en essayant aussi de me rattacher à des questionnements plus généraux qui portaient dans mon cas sur l'eupéanisation de la compétition politique et des politiques publiques, puis sur la professionnalisation de nouveaux acteurs spécialisés dans les questions européennes dans les pays en voie d'adhésion, qu'on appela ensuite les « nouveaux États-membres ».

Il y a toujours une tension entre un désir d'explication de ce qui se passe dans une zone et la volonté de rattacher les éléments d'interprétation qu'on peut proposer à des questionnements plus vastes. Pour résoudre cette tension, j'ai participé à plusieurs groupes de recherche, comme le groupe de recherche franco-britannique monté entre 2016 et 2019 avec Frédéric Zalewski, Raluca Grosescu et James Mark sur « La criminalisation de passés dictatoriaux en Europe et Amérique latine dans une perspective globale », que vous connaissez bien (Baby, Neumayer et Zalewski (eds.) 2019; Behr et al. 2020). Nous avons proposé une approche socio-historique des politiques visant à condamner les passés dictatoriaux au vingtième siècle, en prêtant une attention particulière aux configurations d'acteurs ayant œuvré à la circulation transnationale de normes, de répertoires d'action collective et de dispositifs institutionnels entre deux régions du monde – l'Europe et l'Amérique latine – qui ont joué un rôle pionnier dans la création d'outils de justice transitionnelle et de politiques de la mémoire. L'Europe centrale d'après 1989 occupait une place de choix dans nos travaux, puisque des politiques mémorielles et de justice transitionnelle très développées y ont vu le jour.

Dans une autre direction, l'obtention d'une Bourse de recherche de la Commission Fulbright m'a permis en 2018 de poursuivre mes recherches sur la mémoire du communisme en explorant sa dimension transatlantique, et plus précisément en travaillant sur les transformations de l'anticommunisme des diasporas centre-européennes aux États-Unis après la guerre froide. Je pense que c'est vraiment enrichissant de sortir de l'Europe centrale, ou en tout cas de l'étudier en ayant toujours à l'esprit les connexions qui peuvent s'établir avec d'autres espaces sociopolitiques et avec des réseaux d'acteurs qui sont finalement assez globalisés, plus qu'on peut l'imaginer peut-être.

Pour en venir à l'autre partie de votre question, le champ des études sur les PECO a évidemment changé depuis la fin des années 1990. C'est sans doute un biais de ma part, mais je pense qu'il a évolué de manière assez étroitement corrélée au développement des relations avec l'Union Européenne. La constante, comme l'ont fort justement remarqué Frédéric Zalewski et Jérôme Heurtaux dans leur manuel *Introduction à l'Europe postcommuniste* (Heurtaux et Zalewski 2012), est que l'Europe centrale est prise entre deux feux : la marginalisation, qui conduit à la voir comme une simple périphérie ou semi-périphérie d'un ensemble plus vaste (de l'Union soviétique d'abord, et aujourd'hui, selon des modalités toutes autres, de l'UE) ; et la banalisation, qui a conduit certains chercheurs à considérer que toutes les évolutions extrêmement profondes des sociétés postcommunistes avaient trouvé leur aboutissement dans l'intégration européenne, et qu'on pouvait y exporter de manière peu informée des questionnements forgés ailleurs, sans les mettre à l'épreuve d'enquêtes empiriques. Ils allaient devenir des États membres de l'UE comme les autres, si tant est qu'il existe un modèle d'État membre, et le post-communisme était terminé.

Lorsque j'ai commencé mes travaux de thèse, un fort besoin de connaissance sur de futurs États membres suscitait un grand intérêt de la part de la communauté scientifique et des organismes de financement. Les cadres d'analyse des études européennes, et en premier lieu les interrogations sur l'eupéanisation, ont été rapidement appliqués aux pays candidats, en réalisant une jonction parfois surprenante avec une transitologie pourtant décriée et réfutée d'une manière évidente par les faits (Dobry 2000, Carothers 2002). Mais les pays d'Europe centrale étaient vus comme une sorte d'exception où le schéma transitologique fonctionnait. On avait eu l'effondrement du communisme, et grâce à l'eupéanisation on passait vers une transition réussie et puis une consolidation démocratique. Et ça s'est traduit, dans une partie influente de la littérature anglo-saxonne, par l'affirmation selon laquelle la puissance transformatrice de l'Union Européenne, à travers le principe de conditionnalité, allait parachever la consolidation des démocraties centre-européennes. Politiquement, l'heure était à l'optimisme, de nombreux chercheurs plaidaient pour un élargissement rapide de l'UE afin d'ancrer la démocratie dans un maximum de pays postcommunistes, en établissant une analogie historique avec les cas de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans les années 1980.

Après 2004, c'est le moment de la banalisation. L'Europe centrale est devenue une sorte d'angle mort face à la puissance institutionnelle de l'UE, comme si l'adhésion à cette organisation avait gommé les spécificités politiques et sociales produites par plusieurs décennies de socialisme d'État et consacré définitivement le libéralisme qui avait été au principe de la chute des régimes soviétisés. Et donc l'adhésion à l'UE a très souvent été vue comme le signe que la consolidation de la démocratie était irréversible, et le signe aussi que le libéralisme avait définitivement triomphé dans cette partie de l'Europe.

La focale a changé depuis une dizaine d'années. De nombreux chercheurs, dont certains à l'origine d'études influentes sur l'eupéanisation et la conditionnalité, s'interrogent désormais sur la faiblesse de l'UE en tant qu'agent de démocratisation et sur les moyens de renforcer ses outils de contrainte sur des États membres qui ne respectent pas les normes de la démocratie libérale. Ce changement d'optique fait écho, parmi les spécialistes de la région, à de nouvelles interrogations sur la fragilisation, voire le démantèlement des démocraties libérales instaurées après 1989, qui sont analysées sous divers angles : la régression démocratique, les tournants autoritaires, l'essor de mouvements populistes dont certains accèdent au pouvoir, les révolutions conservatrices, ...

Il y a des études qui disent d'ailleurs que la conditionnalité, au lieu de créer de l'eupéanisation, fragilise/affaiblit la démocratie dans les pays candidats à l'adhésion (Richter et Wunsch 2019).

Oui, ce qui marque un retournement par rapport au début des années 2000, à la fin des négociations d'adhésion des PECO, lorsqu'il y avait un très fort optimisme et une grande croyance politique dans les bienfaits de l'acquis communautaire pour l'enracinement de la démocratie dans les anciens pays satellites.

Pour rebondir là-dessus, est-ce que tu dirais qu'étudier la construction européenne à travers l'eupéanisation de l'Europe centrale et orientale nous en apprend aussi en retour sur la construction européenne, notamment sur ces non-dits, ces malentendus qui se sont révélés à travers l'élargissement? Il y a toute la question de la réactivation d'un clivage Est-Ouest sur la question de la mémoire, à laquelle tu as consacré plusieurs livres (Mink et Neumayer (dir.) 2007; Mink et Neumayer (dir.) 2013; Neumayer 2019), mais on peut aussi penser à tous les débats sur la libre circulation des travailleurs, avec le travail détaché, ou encore à la réactivation du groupe de Visegrad en 2015 autour de la question migratoire, même si ce serait très simpliste de considérer que seuls les États d'Europe centrale sont hostiles à l'immigration. Qu'est-ce que les travaux de spécialistes des PECO ont apporté à la compréhension de l'objet UE ?

Ce que met en lumière le fait de travailler sur les États d'Europe centrale sous l'angle européen, ce sont les redéfinitions de la souveraineté, ou l'attachement à la souveraineté qui était devenu très euphémisé dans les États « de l'Ouest ». Le fait qu'on ait dans ces pays des affirmations beaucoup plus tranchées de la nécessité de protéger les compétences des États, qu'on parle d'intérêt national, ce qui était devenu illégitime et indicible en Europe occidentale jusqu'aux années 2000, je dirais, même avec le traité de Maastricht ce n'est pas toujours sous cet angle-là que les questions se sont posées. Les États postcommunistes ont des positions beaucoup plus affirmées sur le bien-fondé et la légitimité de la souveraineté nationale.

Le deuxième point, c'est la force du droit. Est-ce que l'on respecte les arrêts de la Cour de Justice de l'UE, dans quelle mesure certains États s'affranchissent-ils des valeurs juridiques communes aux États membres de l'UE ? Encore une fois, ce sont des phénomènes qu'on voyait de manière plus dissimulée ou plus timide dans les États membres qui ont été fondateurs de la construction européenne, ou même chez ceux qui sont entrés dans les années 1970, avec une force politique de l'appareil judiciaire européen qui semble bien affaiblie aujourd'hui, et pas seulement en Europe centrale, mais de manière plus marquée encore en Europe centrale.

Il y a une énigme qui parcourt les travaux, foisonnants, suscités par le « tournant illibéral » en Hongrie (depuis 2010) et en Pologne (2015-2023). Cette énigme, c'est celle de savoir comment des États qui avaient acquis la réputation de « bons élèves » de la transition démocratique post-communiste, à la fois en termes d'indicateurs de performance économique et d'eupéanisation réussie, ont pu devenir soudainement des modèles de régression autoritaire. Plusieurs interprétations ou hypothèses ont été avancées, celle qui a rencontré le plus de succès (bien qu'elle soit critiquée) étant probablement celle de Krastev et Holmes, qui consiste à décrire les sociétés des PECO comme fatiguées d'imiter l'Occident libéral (Krastev et Holmes 2019). Toi qui as travaillé sur l'élargissement de l'UE, l'eupéanisation des compétitions politiques et des politiques publiques, et bien sûr l'euroscpticisme et l'anticommunisme, quel regard portes-tu sur cette évolution ?

Le rapport des PECO avec l'Europe occidentale, ou avec l'Occident de manière générale, a toujours été ambivalent et il est réducteur de présenter les transformations postcommunistes, même si on se concentre sur les seules années 1990, sous l'angle exclusif de l'imitation. Cela conduit à confondre un instrument politique et une réalité socio-politique. La thématique du retour à

L'Europe a été un outil politique constamment mobilisé pour accélérer l'élargissement de l'UE et de l'OTAN et les résultats électoraux des partis favorables à l'adhésion montrent que cette perspective était partagée par une majorité des votants. Un effort immense d'adaptation des systèmes économiques et juridiques aux exigences européennes a été réalisé par les équipes gouvernementales qui se sont succédées au pouvoir dans les années 1990. Mais le consensus pro-européen n'a jamais été total en Europe centrale, pas plus que dans les autres États européens. Des forces politiques qui promouvaient une autre direction, d'autres alliances internationales, ont existé pendant toute la période postcommuniste. Le rejet total des organisations européennes était le fait de forces minoritaires, mais même les partis politiques qui ont œuvré à l'adhésion développaient une vision complexe de l'UE, adossée à un rapport parfois ambivalent à l'Occident. Dès la moitié des années 1990, des forces de gouvernement comme l'ODS¹, l'AWS² ou le FIDESz défendaient une position eurosceptique, ou sa version euphémisée qualifiée d'« euroréaliste », qui consistait à adhérer sur le principe au projet européen mais à critiquer certains aspects de l'UE (notamment la délégation de souveraineté) ou les modalités de l'élargissement.

Parler d'imitation est erroné car cela conduit à priver les acteurs centre-européens de toute *agency* et revient à les placer dans une position de passivité. Ce n'est pas du tout confirmé par les études empiriques qui ont été menées par de nombreux chercheurs, qui ont montré qu'il y avait une asymétrie évidente entre les États candidats et les organisations européennes, mais que le processus de préparation à l'adhésion a toujours été une négociation entre des acteurs inégaux. Quel que soit le domaine concerné, les trajectoires postsocialistes n'ont jamais relevé d'une pure logique d'imitation de l'Occident, mais de réappropriations de normes, d'injonctions, de modèles qui ne sont pas répliqués à l'identique et dont l'incorporation laisse toujours une marge de manœuvre aux acteurs concernés, qui entrent en concurrence pour tenter d'en imposer leur interprétation. Sans nier l'asymétrie évidente des années 1990 entre États candidats et organisations européennes, les demandes de l'UE ont toujours été reprises à travers des jeux d'acteurs centre-européens. Quant à la période actuelle, on a fêté en 2024 les 20 ans de l'entrée des PECO dans l'UE : bien qu'une période d'apprentissage des jeux institutionnels et politiques ait succédé à leur adhésion, ils participent depuis plus de deux décennies à la prise de décision, font valoir leurs points de vue, et jouissent d'un poids institutionnel qui leur permet d'imprimer leurs marques sur les dossiers pour lesquels un accord existe entre eux (politique migratoire, budget).

Plus que l'imitation ou le « retour à l'Europe », ce qui caractérise le rapport à l'Europe occidentale en Europe centrale, c'est plutôt une ambivalence envers les modèles de modernité qu'incarne l'Europe occidentale, notamment pour ce qui concerne les modèles familiaux ou les questions de genre. C'est cette tension qui détermine non seulement nombre de processus politiques et économiques des pays centre-européens, mais aussi les conflits au sujet du présent et du futur de l'UE. L'une des questions cruciales est celle de la position de semi-périphérie dans laquelle se trouvent des pays qui ont connu pour la plupart une forte croissance économique jusqu'à 2008, sans pour autant atteindre le niveau de développement économique de l'Ouest. Aujourd'hui, 11 des 27 États membres de l'UE ont rejoint l'organisation en 2004 ou plus tard. Mais ils ne représentent que 20 % environ de la population de l'UE, et une part encore plus faible de son économie (environ 12 % du PIB total de l'UE). Ceci signifie qu'un groupe majoritairement composé d'États de taille modeste joue un rôle politique disproportionné : ils représentent près de la moitié des votes au Conseil et près d'un commissaire sur deux. Leur niveau de développement plus faible signifie aussi qu'une part substantielle des financements européens a été transférée vers ces pays, au moment même où de nombreux citoyens les quittaient. L'expansion de leur

¹ L'ODS (Alliance civique démocratique) est un parti conservateur tchèque qui a gouverné à plusieurs reprises depuis la chute du régime socialiste en Tchécoslovaquie.

² L'AWS (Alliance électorale Solidarité) était un parti conservateur, au pouvoir en Pologne entre 1997 et 2001 avant de disparaître.

représentation politique à l'échelle européenne ne s'est pas accompagnée d'une représentation proportionnelle des citoyens des « nouveaux » États membres parmi les élites technocratiques, bureaucratiques et économiques. Ceci signifie que les centre-Européens ont développé une influence disproportionnée dans l'UE par les canaux intergouvernementaux, alors que leur présence est bien moindre dans les réseaux transnationaux de pouvoir et d'influence. Cette situation, qui découle de multiples déséquilibres structurels entre l'Est et l'Ouest, a suscité un biais intergouvernementaliste, même parmi les élites les plus pro-européennes d'Europe centrale. Dans la succession de crises qui a touché l'UE depuis 2008, ce biais a été vu comme une contestation directe de l'ordre institutionnel européen. Trois crises viennent à l'esprit : la crise économique et financière de 2008-2009 ; la crise des réfugiés de 2015 ; le conflit autour de l'État de droit depuis le premier rapport du Parlement européen sur l'évolution politique de la Hongrie en 2013.

Donc c'est un peu plus complexe que simplement dire qu'ils se sont fatigués d'imiter les autres. Cela pose aussi la question de la position actuelle de ces pays dans l'Union européenne et de ce décalage entre la dimension économique et politique de leurs ressources. D'où l'efficacité de la dénonciation de la position de semi-périphérie de ces États. Dans le discours d'Orbán ou de Morawiecki, on entend dire que l'UE mène une politique néocoloniale en Europe centrale, ne reconnaît pas la souveraineté de ces États, les domine par l'économie. Ce qui est encore une fois autre chose que de dire simplement que le modèle occidental a perdu de son attrait.

D'autant que la Hongrie se prépare à prendre la présidence du Conseil de l'UE³...

Oui bien sûr, et lorsque les pays centre-européens ont présidé le Conseil de l'UE, surtout la Hongrie et la Pologne en 2011, ils ont vraiment imprimé leurs marques sur certaines questions, notamment la question mémorielle qu'ils ont placée très haut dans leur agenda, mais pas seulement. On voit aussi les regroupements dont vous parliez tout à l'heure sur certains dossiers comme l'immigration, ou le budget, dans lesquels leur poids institutionnel n'est pas du tout négligeable.

À propos de cette question du poids inégal des PECO dans le jeu politique européen, il y a quand même des éléments qui donnent des arguments à la radicalisation de ces pays, comme le fait que certains ne sont pas membres de l'espace Schengen. « L'Europe à deux vitesses », est-ce que ça peut aussi être un générateur de l'illibéralisme au niveau de l'UE, ou bien s'agit-il seulement de justifications qui sont mises en avant pour légitimer ce conservatisme de plus en plus radical ?

L'UE compte effectivement différentes catégories d'États dont certains sont exclus de certaines politiques, l'euro et Schengen étant les plus symboliques. Mais d'abord, pour la zone euro, il y a des pays comme la Tchéquie, par exemple, qui pourraient tout à fait adhérer mais qui choisissent de ne pas le faire justement pour défendre leur souveraineté, par choix politique. Pour ce qui est de Schengen, on est là dans un domaine où les critères et les exigences de l'UE sont regardés avec beaucoup d'attention, plus que pour d'autres questions où les États ouest-européens ont été beaucoup plus flexibles, par exemple sur l'indépendance de la justice ou la corruption. Il y a aussi une attention différenciée de la part des autres États membres par rapport au degré de respect des exigences et des normes européennes. Il y a donc des raisons objectives au fait que certains États ne participent pas à certaines politiques communes, même si cette participation différenciée est aussi dénoncée pour critiquer l'UE.

Au sujet des mobilisations anticomunistes dans les arènes parlementaires européennes, tu montres dans ton livre qu'elles ont été un facteur de coalition des hommes politiques

³ Présidence qu'elle a assuré du 1er juillet au 31 décembre 2024.

en provenance des PECO pour porter la cause de la mémoire des victimes du communisme au niveau européen (Neumayer 2019). Peut-on dire que cette coalition a joué un rôle dans l'émergence, plus tard, de l'illibéralisme dans les pays de la région, par exemple en banalisant un consensus anticommuniste qui a contribué à délégitimer la gauche, et à légitimer ou euphémiser des positions autoritaires de droite ?

Les mobilisations anticommunistes à l'échelle européenne, qui ont consacré dans le récit européen une interprétation totalitariste du communisme, ont contribué de trois manières à l'émergence de l'illibéralisme dans les pays de la région.

D'abord parce qu'elles ont conduit à disqualifier encore plus la gauche, déjà très affaiblie dans les pays de la région, notamment parce que les élus sociaux-démocrates des assemblées européennes, majoritairement issus d'Europe occidentale, se sont mobilisés seulement de manière ponctuelle pour défendre une autre vision de la période socialiste que celle promue par les conservateurs. Les élus de la gauche radicale (tchèques ou bulgares, par exemple), éludaient pour leur part la question des violences d'État commises par les régimes socialistes et se focalisaient sur l'affirmation de la singularité de la Shoah au détriment d'une discussion sur la nature de ces régimes.

En second lieu, ces mobilisations ont réactualisé et renforcé un anticommunisme qui a toujours été idéologiquement composite, puisqu'il émane de courants divers (libéraux, conservateurs, sociaux-démocrates) qui critiquent le communisme à partir d'angles variés. Mais à l'échelle européenne, la critique du communisme s'est nourrie de la critique du nazisme, pilier du récit historique de l'UE depuis les années 1990, pour s'unifier autour d'un consensus « antitotalitaire » et de la conception des sociétés centre-européennes comme « doublement victimes » (du nazisme puis du communisme, dans une symétrie quasi parfaite entre ces deux régimes). C'est ce qu'ont montré plusieurs auteurs, comme Maté Zombory, mais aussi les travaux que vous avez menés sur cette question (Behr 2023; Constantin 2018; Zombory 2020). Ces mobilisations ont servi de liant pour construire ce consensus antitotalitaire, ou en tout cas pour le réactiver et le réactualiser dans l'après-guerre froide.

Enfin, cette analogie communisme-nazisme a servi à légitimer la rupture avec la démocratie libérale. L'un des arguments récurrents des militants anticommunistes à l'échelle européenne consiste à appeler à un « Nuremberg du communisme » : selon eux, l'absence de condamnation pénale des auteurs de violences d'État et les lacunes de l'épuration de l'appareil étatique et judiciaire affaiblissent structurellement les nouvelles démocraties, encore imprégnées par les héritages socialistes, qui n'ont pas réellement écarté les anciennes élites des cercles de pouvoir. Cet argument fait directement écho aux partisans d'une « IV^{ème} République » en Pologne ou d'un « changement de système » en Hongrie, qui présentent les transitions pactées de 1989 comme des « révolutions inachevées » (Mark 2011) ayant débouché sur des régimes illégitimes, et qui justifient la refonte de l'État et le remplacement des élites par la nécessité de rompre enfin avec les régimes déchus.

La position du FIDESz et du PiS consiste à contester le libéralisme économique et culturel occidental tout en s'opposant au communisme. Ces partis, déjà critiques à la fin des années 1990 envers les modalités d'adhésion à l'UE qu'ils considéraient comme désavantageuses, se disent aujourd'hui déterminés à surmonter la position semi-périphérique de leurs pays en Europe et à réaffirmer leur souveraineté nationale, contre l'héritage internationaliste du socialisme dont ils dénoncent la survivance supposée dans l'UE. Ils partagent également une insatisfaction à l'égard de l'ordre juridique et politique qui a émergé avec la chute du communisme et accusent l'incapacité supposée des libéraux à condamner en profondeur le communisme. Les transformations postcommunistes sont présentées comme une occasion manquée de réparer un passé injuste, ce

qui finit par l'emporter sur la présentation qu'en font les libéraux, à savoir une occasion de rattraper l'Occident.

Et donc si les transitions pactées de 1989 sont des trahisons, des simulacres, et si l'UE accepte cet état de fait et ne se mobilise pas pour demander une franche rupture avec le socialisme, alors elle perd son autorité morale pour prendre position sur la qualité de la démocratie dans ces pays. En s'opposant au communisme et à ses supposés héritages, on s'oppose également à l'UE, en voyant dans cette organisation soit le résultat de l'hégémonie socialo-communiste qui perdurerait sous une forme nouvelle, soit une force néocoloniale qui s'ingère dans les affaires intérieures de certains de ses États membres, en allant bien au-delà de ce que prévoit la répartition des compétences entre l'UE et les États membres⁴.

Les revendications mémorielles des victimes du communisme et de leurs porte-paroles au niveau de l'UE et l'insuccès (ou l'absence d'écho) de la résolution 1481/2006 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe⁵, représentent-ils un moment de radicalisation des acteurs en provenance des pays de l'Est ? Peut-on parler d'un manque de reconnaissance symbolique au niveau de l'UE comme d'un ingrédient de l'illibéralisme ?

Il faut rappeler que les mobilisations anticommunistes ont connu un succès relatif à l'échelle européenne. L'analyse totalitariste du socialisme d'État a été consacrée dans plusieurs résolutions parlementaires et placée au principe de la nouvelle politique mémorielle créée en 2007 dans l'UE. Mais aucune des revendications des militants anticommunistes reposant sur le droit (création d'un Tribunal spécial pour juger les anciens dirigeants communistes, interdiction des symboles communistes dans l'espace public, pénalisation de la négation des crimes communistes à l'échelle européenne) n'a abouti. En outre, leur critique du communisme s'est trouvée englobée, dans les arènes institutionnelles européennes, dans une condamnation globale des dictatures passées et un hommage indifférencié à leurs victimes. La cause anticommuniste est restée une cause régionale, qui porte dans les sociétés concernées par le socialisme d'État, mais qui a trouvé peu de résonance dans les autres parties de l'UE.

On peut donc penser que cette absence d'écho hors de l'Europe postcommuniste a accentué les ambivalences du rapport à l'Europe occidentale, en confortant l'idée d'un gouffre irréductible dans les expériences historiques et d'une incapacité des sociétés ouest-européennes à prendre la mesure de l'empreinte néfaste laissée par la période socialiste sur l'Europe centrale contemporaine, et donc à saisir la nécessité de rompre de manière tranchée avec des dictatures qui continuent à porter une ombre sur les régimes actuels. Ce manque de reconnaissance a directement alimenté la dénonciation de l'inégalité symbolique entre des expériences historiques, des passés douloureux, qui conduit à considérer comme secondaires les violences d'État que n'a pas connues l'Europe de l'Ouest. Et donc le pari des institutions européennes consistant à réconcilier le récit historique autour de la Shoah, en tant qu'expérience commune à l'Europe de l'Ouest et à l'Europe centrale, n'a finalement pas fonctionné. L'anticommunisme s'est de plus en plus transformé en antilibéralisme et est devenu l'expression de positions anti-occidentales. Le discours antitotalitaire s'est retourné contre l'UE, accusée de ne pas respecter ses propres valeurs en exerçant une domination inacceptable et une ingérence constante dans les affaires intérieures de ses États membres.

⁴ Voir à titre d'exemple le rapport « The Great Reset: Restoring member state sovereignty in the European Union », co-produit par le Mathias Corvinus Collegium et l'institut Ordo Iuris, et publié en 2025 : <https://europeanstudies.mcc.hu/uploads/default/0001/01/02770730fbc5fcb58ff0392f1269828e5dcac60.pdf>.

⁵ Cette résolution parlementaire, purement consultative, sur la « nécessité d'une condamnation internationale des crimes des régimes communistes totalitaires » n'a pas été suivie d'effets par les États membres du Conseil de l'Europe.

Pour revenir à la nécessité de regarder au-delà des PECO, peut-on dire que les mobilisations d'entrepreneurs de mémoire centre-est européens dans les arènes parlementaires européennes ont permis un rapprochement entre les droites occidentales et centre-est européennes, notamment au Parlement européen (PE) ?

Mes recherches au PE et à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont montré le caractère ténu des rapprochements entre les droites occidentales et centre-européennes autour de la cause anticomuniste dans ces assemblées. Les mobilisations visant à dénoncer et à sanctionner les crimes communistes ont été le fait d'acteurs très majoritairement centre-européens, qui ont échoué à enrôler durablement leurs pairs ouest-européens. Ceux-ci leur ont prêté leur concours pour faire adopter des résolutions générales condamnant les crimes des régimes totalitaires, mais sans les soutenir dans leurs demandes de judiciarisation de la cause et sans s'investir profondément dans ces mobilisations. Le rapprochement s'opère par d'autres canaux, qui ne sont pas ceux des groupes politiques au PE, mais plutôt des réseaux situés dans les espaces interstitiels entre le PE et les champs politiques nationaux (réseaux associatifs, centres de réflexion, médias de « réinformation », cercles intellectuels, Églises, etc.).

À se focaliser sur des éléments institutionnels, comme l'incapacité de l'extrême-droite à s'unir dans un groupe politique durable au Parlement européen⁶, qui sont structurants sans être les seuls lieux possibles de travail en commun, on perd un peu de vue d'autres formes non négligeables de coopération. Ceci pose bien sûr la question des effets produits par cette galaxie illibérale. Mais la même question peut se poser au sujet de la création éventuelle d'un groupe politique rassemblant l'extrême-droite et les droites radicales au PE, si une approche de cordon sanitaire en exclut les représentants des postes de pouvoir.

C'est pour cela aussi que c'est beaucoup plus intéressant de travailler comme vous le faites, c'est-à-dire de voir ce qui se passe dans ces espaces interstitiels autour du Parlement européen, qui peuvent s'appuyer sur le Parlement, mais en dépassant la simple analyse des groupes politiques.

Tu diriges à présent un nouveau projet de recherche sur l'UE comme arène de mobilisations des acteurs illibéraux, et espace de production d'une réponse européenne à ces mobilisations, notamment aux atteintes à l'État de droit⁷. Peux-tu revenir sur la genèse de ce projet et les hypothèses que tu souhaites mettre à l'épreuve ? Notamment, dirais-tu que l'UE est une arène de mobilisations illibérales (ou conservatrices) que l'on a jusqu'ici négligé d'appréhender en tant que telle ?

L'idée de ce nouveau projet de recherche découle du constat de la double nature de l'UE pour les mobilisations conservatrices. D'un côté, l'UE est le récif sur lequel peuvent se greffer les coraux de partis européens et de réseaux transnationaux, pour reprendre la métaphore de Sydney Tarrow sur le rôle structurant des organisations internationales dans le militantisme transnational (Tarrow 2000). L'UE représente pour ces partis une source de financement, un ennemi commun, un ensemble d'arènes de socialisation, qui ne sont pas seulement institutionnelles, mais englobent toute la « bulle » de Bruxelles et toute la galaxie politique qui existe autour des institutions. Donc, c'est vraiment un lieu de mobilisation illibérale. D'un autre côté, l'UE est souvent considérée comme le seul contrepoids à l'illibéralisme, surtout depuis qu'elle s'est dotée d'un mécanisme de conditionnalité politique qui l'a conduite à suspendre d'importants financements destinés à la

⁶ Les formations d'extrême droite siègent actuellement dans trois groupes politiques distincts au Parlement européen : Conservateurs et réformistes européens (ECR) ; Patriotes pour l'Europe ; L'Europe des nations souveraines (ESN).

⁷ Projet de recherche EURILLIB, « La démocratie interpellée : contester et défendre la démocratie en Europe à l'ère illibérale » financé par l'ANR entre 2025 et 2029.

Hongrie et à la Pologne. Mais les configurations institutionnelles de l'UE à l'heure actuelle rendent ces mécanismes institutionnels très peu opérants, comme l'ont montré les travaux menés sur ces sujets (Kelemen 2023). Il s'agirait donc, dans ce nouveau projet, de se pencher sur les spécificités de l'échelle européenne dans l'essor de l'illibéralisme en prolongeant de plusieurs manières les travaux existants : saisir les liens entre des forces politiques hostiles au libéralisme par des enquêtes empiriques dans une perspective transnationale, pour dépasser la seule focale institutionnelle sur les groupes parlementaires ; élargir l'analyse au-delà des pays centre-européens, pour s'intéresser à des forces politiques issues notamment de l'Europe du Sud, où l'on voit croître également ce type de mouvements ; prendre en compte un espace politique européen étendu, incluant le Conseil de l'Europe, l'OSCE et les pays candidats des Balkans occidentaux. Il s'agit donc de s'intéresser aux formes de rapprochements ou de coopérations transnationales entre des acteurs qui peuvent être issus de systèmes sociopolitiques beaucoup plus divers que les seuls PECO et qui travaillent de concert dans d'autres arènes que le Parlement européen.

Bibliographie

BABY Sophie, NEUMAYER Laure & ZALEWSKI Frédéric (dir.) (2019), *Condamner le passé ? La mémoire des passés autoritaires en Europe et en Amérique latine*, Nanterre, Presses Universitaires de Nanterre.

BEHR Valentin (2023), *Science du passé, politique du présent : la politique historique en Pologne*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant, 312 p.

BEHR Valentin, BLAIVE Muriel, CONSTANTIN Anenoma, NEUMAYER Laure & ZOMBORY Máté (2020), « An anti-communist Consensus: The Black Book of communism in Pan-European Perspective », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 51, n° 2-3, p. 55-88.

CAROTHERS Thomas (2002), « The End of Transition Paradigm », *Journal of Democracy*, vol. 18, n°1, p. 12-27.

CONSTANTIN Anemona (2018), « Le Mémorial de Sighet, entre “devoir de mémoire” et contraintes de l'histoire. Analyse sociologique d'une réussite improbable », *Studia Politica*, vol. 18, n° 3, p. 507-543.

DOBRY Michel (2000), « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de “path dependence” », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4, p. 585-614.

HEURTAUX Jérôme & ZALEWSKI Frédéric (2012), *Introduction à l'Europe postcommuniste*, Bruxelles, De Boeck.

KELEMEN R. Daniel (2023), « The European Union's failure to address the autocracy crisis: MacGyver, Rude Goldberg and Europe's unused tools », *Journal of European integration*, vol. 45, n°2, p. 223-238.

KRASTEV Ivan & HOLMES Stephen (2019), *The light that failed: a reckoning*, Londres, Allen Lane.

MARK James (2011), *The unfinished revolution. Making sense of the communist past in Central-Eastern Europe*, New Haven, Yale University Press.

MINK Georges et NEUMAYER Laure (dir.) (2013), *History, memory and politics in Central and Eastern Europe: memory games*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

MINK Georges et NEUMAYER Laure (dir.) (2007), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte.

NEUMAYER Laure (2019), *The criminalisation of communism in the European political space after the Cold War*, Londres , Routledge.

NEUMAYER Laure (2006), *L'enjeu européen dans les transformations postcommunistes : Hongrie, Pologne, République tchèque, 1989-2004*, Paris, Belin.

RICHTER Solveig et WUNSCH Natasha (2019), « Money, power, glory: the linkages between EU conditionality and state capture in the Western Balkans », *Journal of European Public Policy*, vol. 27, n°1, p. 41–62.

TARROW Sidney (2000), « La contestation transnationale », *Cultures & Conflits*, vol. 1-2, n° 135-136, p. 93-115.

ZALEWSKI Frédéric (2016), « Révolutions conservatrices en Europe centrale et orientale », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 47, n° 4, p. 7-27.

ZOMBORY Máté (2020), « The anti-communist moment: Competitive victimhood in European politics », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 51 , n° 2-3, p. 21-54.